

## Je suis une entreprise

Retrouvez regroupées ici toutes les démarches et dispositifs auxquelles les entreprise privées peuvent prétendre. Subventions, concours, marchés publics, tout ce qui peut faciliter vos échanges avec le Conseil départemental du Gard dans le périmètre des missions de service public qui sont les siennes.

Publié le 03/10/2024 - Mise à jour le 30/10/2024





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>